

Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 04 avril 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 19
de votants 24

OBJET
Vote des taux
2012

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11 avril 2012
Et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN.

Messieurs : Daniel FREY- Jacques BOURGUIGNON-Jean-Marc HENRY- Jean-Luc HOCHSTRASSER- Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY -Ghislain DEMONET- Olivier MARTET.

Avait donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON - Madame Chantal GODFROY à Madame Marie-Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON- Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL - Monsieur Alain COLLET à Monsieur Ghislain DEMONET

Etait absente et excusée : Madame Caroline COULANGE - Mme Nadine GALLOIS - Monsieur Christian PILLER

Monsieur Bertrand DANIEL est élu secrétaire de séance.

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter les taux des quatre taxes d'imposition pour l'exercice 2012, de la façon suivante :

➤ Taxe d'habitation	21.97 %
➤ Taxe foncier bâti	17.24 %
➤ Taxe foncier non bâti	25.21 %
➤ CFE	21.65 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, (4 voix contre), décide de fixer les taux des 4 taxes de la façon suivante :

➤ Taxe d'habitation	21.97 %
➤ Taxe foncier bâti	17.24 %
➤ Taxe foncier non bâti	25.21 %
➤ CFE	21.65 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 avril 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 19
de votants 24

OBJET
Subventions et
participations
2012

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12 avril 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de *Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,*

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN.

Messieurs : Daniel FREY- Jacques BOURGUIGNON-Jean-Marc HENRY- Jean-Luc HOCHSTRASSER- Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY -Ghislain DEMONET- Olivier MARTET.

Avait donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON - Madame Chantal GODFROY à Madame Marie-Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON- Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL - Monsieur Alain COLLET à Monsieur Ghislain DEMONET

Était absente et excusée : Madame Caroline COULANGE - Mme Nadine GALLOIS - Monsieur Christian PILLER

Monsieur Bertrand DANIEL est élu secrétaire de séance

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter les participations présentées ci-joint :

Subvention de fonctionnement

Caisse des écoles : 9 042 €

Après débat, la subvention de fonctionnement de la caisse des écoles est adoptée, à l'unanimité

Coopératives Scolaires 3 000 €

Après débat, la subvention globale de fonctionnement aux coopératives scolaires pour les quatre établissements scolaires est adoptée, à l'unanimité

CCAS 45 000 €

Après débat, la subvention de fonctionnement du CCAS est adoptée, à l'unanimité

Subvention aux structures petite enfance 507 288 €

Après débat, la subvention de fonctionnement des structures « petite enfance » est adoptée, à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 avril 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 19
de votants 24

OBJET
Subvention
Exceptionnelle
« Les Libellules »

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12 avril 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Étaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN.
Messieurs : Daniel FREY- Jacques BOURGUIGNON-Jean-Marc HENRY- Jean-Luc HOCHSTRASSER- Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Ghislain DEMONET- Olivier MARTET.

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON - Madame Chantal GODFROY à Madame Marie-Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON- Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL - Monsieur Alain COLLET à Monsieur Ghislain DEMONET

Était absente et excusée : Madame Caroline COULANGE - Mme Nadine GALLOIS - Monsieur Christian PILLER

Monsieur Bertrand DANIEL est élu secrétaire de séance

Madame le Maire informe les membres présents que l'association « Les Libellules » de Damelevières fête ses 40 ans d'existence, et qu'à cette occasion elle organise une manifestation en avril 2012. A ce titre, elle sollicite une subvention de 2 300 €.

Madame le Maire propose l'attribution d'une subvention de 2 300 € à l'Association « Les Libellules ».

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité autorise cette subvention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 avril 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 19
de votants 24

OBJET
Budgets primitifs
2012

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11 avril 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de *Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,*

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN.

Messieurs : Daniel FREY- Jacques BOURGUIGNON-Jean-Marc HENRY- Jean-Luc HOCHSTRASSER- Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY -Ghislain DEMONET- Olivier MARTET.

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON - Madame Chantal GODFROY à Madame Marie-Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON- Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL - Monsieur Alain COLLET à Monsieur Ghislain DEMONET

Etait absente et excusée : Madame Caroline COULANGE - Mme Nadine GALLOIS - Monsieur Christian PILLER

Suite aux explications de Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation du budget primitif 2012 équilibré en dépenses et en recettes :

Pour le budget général :

Section de fonctionnement	4 180 340 €
Section d'investissement	2 506 190 €

Pour le Budget Bergamote :

Section de fonctionnement	227 700 €
---------------------------	-----------

Pour le Budget Mirabelle LAPE et Ludothèque :

Section de fonctionnement	517 928 €
---------------------------	-----------

Pour le budget des P'TITS MOUSSES :

Section de fonctionnement	208 380 €
---------------------------	-----------

Les différents budgets sont votés à la majorité des membres du conseil (4 voix contre).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 avril 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 19
de votants 20

OBJET

**Amortissements
2012**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12 avril 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Evelyne OUDIN.

Messieurs : Daniel FREY- Jacques BOURGUIGNON-Jean-Marc HENRY- Jean-Luc HOCHSTRASSER- Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Ghislain DEMONET- Olivier MARTET.

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON - Madame Chantal GODFROY à Madame Marie-Louise HUSSON - Monsieur Alain GUILLEMENOT à Monsieur Jacques BOURGUIGNON- Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL - Monsieur Alain COLLET à Monsieur Ghislain DEMONET

Etait absente et excusée : Madame Caroline COULANGE - Mme Nadine GALLOIS - Monsieur Christian PILLER

Monsieur Bertrand DANIEL est élu secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle aux membres présents que la comptabilité M14 impose l'amortissement des immobilisations et des subventions ce qui se traduit par des inscriptions budgétaires en dépenses et en recettes au budget primitif 2012.

Madame le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal les tableaux récapitulatifs figurant en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après examen et en avoir délibéré à la majorité (4 abstentions),

Fixe comme suit les sommes à inscrire au Budget Primitif 2012 :

Amortissement des immobilisations

C/6811	Dépenses de fonctionnement	133 160 euros
C/281	Recettes d'investissement	133 160 euros

(2803- 2804158- 2805 - 28121 - 28128 - 28152 - 281531 - 281533 - 281578 - 28158 - 28182 - 28183 - 28184 - 28188)

Amortissement des subventions

C/1391	Dépenses d'investissement	2 898 euros
--------	---------------------------	-------------

(13911 - 13912 - 13913 - 13918)

C/777	Recettes de fonctionnement	2 898 euros
-------	----------------------------	-------------

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA

